

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 [i.e. 56] (1985)

Heft: 4: Chômage, pauvreté et minimum vital

Vorwort: Nouvelle dimension de la pauvreté?

Autor: Schaller, Roland

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle dimension de la pauvreté ?

par Roland SCHALLER, président de l'ADIJ



Curieusement, alors que le système de protection sociale semblait s'être diversifié, en ayant cherché à coller à chaque situation de dénuement, il apparaît aujourd'hui que certaines structures ne peuvent que difficilement s'adapter à des situations particulières, notamment lorsqu'on est en présence d'un cumul de handicaps. Aussi, la question de la pauvreté revient sous les projecteurs de l'actualité, comme s'il s'agissait en quelque sorte d'un phénomène à la mode.

Déchéance sociale

Depuis le début de la crise, nous vivons une époque marquée par l'affaiblissement de la solidarité de groupe, et le glissement de la pauvreté matérielle vers la déchéance sociale devient de plus en plus rapide. Il est vrai que le transfert d'activités qui disparaissent au profit d'emplois créés par des secteurs en croissance, qui absorbent souvent la main-d'œuvre la moins qualifiée, s'est brusquement arrêté dans nos régions également, en raison des nouvelles technologies qui s'imposent.

L'introduction de la robotique et de l'informatique, en particulier, augmente la précarité des individus les plus démunis et, surtout, les chasse vers la marginalité. C'est ainsi que les cas de détresse, qui cumulent plusieurs désavantages, se multiplient très vite : logement à la limite de la salubrité, mauvaise santé, absence de qualifications professionnelles, irrégularité des revenus, dépendance croissante vis-à-vis de l'assistance, etc.

Pauvreté persistante

Ce qui est surtout préoccupant, c'est que malgré l'effort des collectivités publiques en faveur d'une adaptation du système de protection sociale, on ne peut s'empêcher d'appréhender que dans nos régions aussi se développe une pauvreté persistante, en raison de la situation d'impécuniosité de certains, avec souvent pour seul secours de ces derniers des solutions de fortune.

Or, les moyens financiers des collectivités, qui prennent souvent le relais des ressources familiales soudain défaillantes, s'essoufflent un peu. Il est même à craindre qu'à l'avenir elles ne disposent plus d'une marge de manœuvre suffisante, ce qui aura pour incidence que le système de protection sociale risque d'être mis aussi bien en accusation par ceux qui devront en assurer le financement, dans une proportion plus importante, que par ceux qui seront contraints de se contenter d'un soutien moins efficace.

Aussi, il n'est pas à sous-estimer que, pour des raisons de rigueur économique, on en arrive même à considérer comme des objectifs hors de portée, les solutions à trouver face à l'ampleur des nouvelles pauvretés, pour lesquelles le seul espoir véritable d'un avenir meilleur sera le retour hypothétique d'une croissance de plein emploi.

R. S.